



Droit de l'environnement

 **ECTS**
3 crédits

 **Code Apogée**
1MTUM12A

 **Composante(s)**
UFR Sciences
des Territoires
et de la
Communication

 **Période de
l'année**
Semestre 1

En bref

- > **Mobilité d'études:** Non
- > **Accessible à distance:** Non

Présentation

Description

Les grands principes du droit de l'environnement et leurs applications :

- * Les régimes d'autorisation et déclaration administratives ;
- * L'évaluation environnementale ;
- * La planification du droit de l'eau (SDAGE/SAGE)
- * Les espaces protégés, règlementés, inventoriés
- * La séquence Eviter, Réduire, Compenser

Objectifs

- * Comprendre ce qu'est le droit de l'environnement ;
- * Connaître ses principales sources, ses principaux acteurs, ses principales implications pour un « projet territorial » ;
- * Comprendre son articulation avec le droit de l'urbanisme, de l'aménagement.

Heures d'enseignement

CM

Cours Magistral

15h



Compétences visées

- * Maîtriser l'approche opérationnelle du droit de l'environnement dans un « projet de territoire » : espaces, biodiversité, polices administratives, dérèglement climatique ;
- * Maîtriser les principaux outils d'application territoriale.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Romain Comas

✉ romain.comas@u-bordeaux-montaigne.fr